



Norbert Brunner est l'évêque de Sion depuis 1995. -KEYSTONE

Mgr Brunner va démissionner

VALAIS. L'évêque de Sion renonce à sa charge. Sa démission a été acceptée par le pape. Agé de 71 ans, Norbert Brunner restera en fonction jusqu'à la nomination de son successeur, procédure dans laquelle il ne s'impliquera pas: «Evoquer un nom ou se prononcer sur un choix reviendrait à vouloir rester dans le même esprit.» Or, l'évêque souhaite qu'une nouvelle force dirige le diocèse. Sa décision était prise avant que l'ancien pape Benoît XVI ne choisisse lui aussi cette voie.

La Suisse veut toute la vérité

PARIS. Berne a demandé hier une enquête sur les frasques de l'ambassadeur de Suisse auprès de l'OCDE. Le chef du Département fédéral des affaires étrangères, Didier Burkhalter, entend que la justice fran-

çaise, avec laquelle Stefan F. «collabore pleinement», clarifie les circonstances exactes de l'affaire. Dimanche soir, il avait semé la panique à Paris, au volant de sa voiture, forçant un policier à ouvrir le feu.

LES MOYENS

6,8 millions

C'est, en francs, le budget 2013 d'éducation.21, organisme né de la fusion de la Fondation éducation et développement et de la Fondation suisse d'éducation pour l'environnement. Elle vise à la promotion de l'enseignement du développement durable dans les écoles suisses.

Faux papiers et clandestins au menu des restos chinois

ZURICH. Une opération coup de poing a permis de coincer des centaines de personnes qui bossaient au noir, surtout dans des bistrotis asiatiques.

La police fédérale a réussi un joli coup de filet, hier. Epaulée par les polices de neuf cantons, elle a identifié 349 ressortissants chinois suspectés d'être entrés illégalement en Suisse. Cinquante-sept d'entre eux ont été arrêtés.

L'essentiel de ce trafic s'est concentré dans le canton de Zurich, où une trentaine de restaurants asiatiques ont été

contrôlés durant le service de midi, a précisé hier la police zurichoise. Ces ressortissants chinois sont munis de documents falsifiés, dont plusieurs ont été saisis. Le réseau facilite ensuite leur séjour et l'exercice d'une activité lucrative au noir, en particulier dans des restaurants chinois.

L'affaire a démarré en décembre, dans le canton de Vaud. «A la suite de contrôles d'identité, les enquêteurs se sont rendu compte que quelque chose ne jouait pas, indique Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale. Des investigations

ont permis de mettre au jour l'existence d'une filière de papiers d'identité falsifiés, qui provenaient tous du même endroit.» Les enquêteurs ont rapidement travaillé avec des collègues d'autres cantons concernés par l'opération d'hier.

Une cinquantaine de policiers vaudois ont été mobilisés. Ils sont intervenus au petit matin. Quinze personnes ont été contrôlées sur sol vaudois, mais personne n'a été placé en détention provisoire. La pêche a été meilleure dans le canton de Fribourg, où 15 arrestations ont eu lieu. -ATS/CFE



Les clandestins travaillent souvent dans la restauration. -AFP



Quand une colline entière se met en mouvement

Un nouvel éboulement s'est produit à Altstätten (AG), dans la nuit de mardi à mercredi. Près d'un million de mètres cubes de roche se déplacent et sont constamment

surveillés. Un premier glissement de terrain, causé par les fortes chutes de pluie, avait eu lieu le week-end dernier. La ville saint-galloise a fait savoir hier qu'aucun

habitant n'était directement menacé. Mais de nombreux arbres ont été emportés par les masses de boue. La région au-dessus de Weidist n'est plus accessible.

En délire, il tue un serpent imaginaire

ZURICH. L'abus de drogue peut conduire à des comportements aberrants. Pour preuve: en juillet 2012, un héroïnomanie s'est injecté une dose dans son appartement. Peu après, il a cru apercevoir un serpent qui rampait. En plein délire, cet homme de 34 ans s'est muni d'un déodorant en spray et d'un briquet. Il a alors essayé

de brûler sa «vision» en vaporisant le contenu de la bonbonne sur la flamme. Son logement et une partie de son immeuble ont été endommagés par l'incendie qui a suivi. Condamné mardi à des jours-amende, il devra encore faire face à l'assurance du bâtiment, qui lui réclame 55000 fr. de dédommagement. -ATZ/OFU

PUB

EUROPA PARK®

www.europapark.de